



**SOCIÉTÉ SUISSE DE MÉDECINE SUBAQUATIQUE ET HYPERBARE  
SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR TINTERWASSER- UND  
HYPERBARMEDIZIN  
SOCIETÀ SVIZZERA DI MEDICINA SUBACQUEA ED IPERBARICA**

**SSMSH      SGUHM**

***Président***

Prof. Dr. med. Daniel O. SLOSMAN  
Service de Médecine Nucléaire  
Hôpitaux Universitaires de Genève  
1211 Genève 14 – CH  
Tel. 022 37.27.145, Fax 022 37.27.184  
E-mail: Daniel.Sloaman@8imedecine.uniaie.ch

N/réf. : DASL/030808

Genève, le 8 août 2003

**Concerne: Accidents de plongée**

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à la série d'accidents ayant eu lieu dans le bassin Lémanique ces dernières semaines, au nom de la Société Suisse de Médecine Subaquatique et Hyperbare, de la Fédération Suisse de Sport Subaquatique et de la Commission Technique Fédérale Romande, nous souhaitons faire part à la communauté de l'attention toute particulière que nous portons à la sécurité de l'activité de plongée. De ce fait, vous trouverez ci-joint un communiqué résumant notre position.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce communiqué et, en restant à votre disposition pour toute question complémentaire que vous auriez, veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos très cordiales salutations.

## Communiqué de presse

Mesdames, Messieurs,

La Société Suisse de Médecine Subaquatique et Hyperbare (SSMSH), la Commission Technique Fédérale Romande pour la formation des plongeurs (CMAS.CH) et la Fédération Suisse de Sports Subaquatiques (FSSS), face à la succession très inhabituelle d'accidents de plongée durant ce début de saison, ont pris la décision de renforcer leur programme d'information et de prévention des accidents dans les clubs et associations de plongée de la région romande.

Cette action va se dérouler sous forme 1) d'une série de conférences sur le devoir de prudence et la prévention des accidents, 2) d'un courrier d'information adressé à chaque président de club ou association, et 3) d'une invitation aux plongeurs encadrants à suivre un cours de formation théorique et pratique de "prise en charge de l'urgence en plongée". Ce cours est organisé régulièrement depuis plus d'une année par la SSMSH et a lieu au sein des Hôpitaux Universitaires de Genève.

Il est rappeler toutefois que, même si ces accidents demeurent spectaculaires et dramatiques, la plongée reste une activité très sûre. Les statistiques des assurances américaines lui attribuent le même "degré de risque" que le bowling. Il s'agit en effet non seulement d'un sport mais aussi d'un loisir, réalisable par l'enfant comme par l'adulte et aussi bien par le sportif de haut niveau que par la personne souffrant d'un handicap physique.

Les règles de la pratique de la plongée sont bien définies et la sécurité de cette activité parfaitement validée. Tout comme le ski durant l'hiver, on est confronté à l'imprudence d'une minorité de pratiquants. En effet, il est tout aussi déraisonnable de skier sur un couloir fortement déconseillé pour son risque d'avalanche que de plonger à une profondeur de 80 mètres sans visibilité à l'âge de 12 ans de même il est tout aussi déraisonnable de vouloir pratiquer du ski de randonnée sans un matériel approprié et sans une évaluation des conditions locales, que de plonger dans un site de plongée sans contrôle de son matériel et sans connaissance de l'environnement local.

Dans le cadre d'une étude scientifique sur les effets neurologiques de la pratique de la plongée, un échantillon représentatif de 136 plongeurs a été suivi sur 30 mois. Ils ont réalisé près de 17'000 plongées dont la moitié dans le bassin lémanique. Aucun accident n'a été recensé. Sachant que plus de 2000 plongeurs pratiquent leur activité régulièrement dans notre région, on peut se rendre ainsi compte de la rareté des accidents et constater que la fréquence des accidents n'est pas plus grande que dans d'autres régions maritimes.



Nous espérons ainsi pouvoir contribuer à cette prise de conscience de chaque plongeur face à leur devoir de prudence, et favoriser une poursuite de la saison durant laquelle le plaisir de cette magie sous-marine remplace les discussions sur les conséquences humaines dramatiques de l'inconscience de certaines pratiques.

Bien entendu, les soussignés sont à votre entière disposition pour de plus amples informations.

**SSMSH**

Société Suisse de Médecine  
Subaquatique et Hyperbare

Prof. Daniel Slosman

Président

079 202 0 3 05

daniel.slosman@hcuge.ch

**CMAS.CH**

Commission Technique  
Fédérale Romande

Président

Mauro Zurcher

079 230 56 77

mauro@mzplongee.ch

**FSSS**

Fédération Suisse de  
Sports Subaquatiques

Président

Gianni Mossier

031 30145 63

admin@susv.ch